Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **69 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CONFÉDÉRATION.

Ecole forestière. La section forestière de l'Ecole polytechnique fédérale a décerné à M. *Amsler Walter,* de Meilen (Zurich), forestier diplômé, le titre de docteur. La thèse présentée par M. le Dr Amsler et qui lui a valu cette distinction est une étude sur *les tarifs douaniers appliqués au bois.* Notre prochain cahier publiera une notice bibliographique d'un de nos collaborateurs sur cet important travail qui arrive à un moment bien opportun.

CANTONS.

Tessin. Le poste d'inspecteur forestier du IIme arrondissement, devenu vacant par le départ de M. Solari, vient d'être confié à M. *Christian Zinsli* de Valendas, administrateur forestier de la commune de Schuls, dans les Grisons.

Vaud. La discussion par le Grand Conseil des trois projets forestiers que nous annoncions au dernier cahier n'a eu lieu que partiellement. Tandis que le principe du droit de coupe dans les forêts communales et particulières a été admis définitivement, on a renvoyé à la session de février 1918 les deux autres projets. Nous y reviendrons quand ils auront subi l'épreuve parlementaire. La commission de cinq membres qui doit rapporter à leur sujet est déjà à l'ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE.

Paul Sarasin. **Die Ausrottung des Fischotters in der Schweiz.** Publié par la Ligue suisse pour la protection de la Nature, Bâle 1917, 30 p.

Le distingué président de la Ligue suisse pour la protection de la Nature mène une campagne admirable en faveur de la conservation des éléments de notre flore et de notre faune que menace une disparition plus ou moins complète. Parmi les animaux, l'un des plus exposés lui semble être *la loutre.* Et les statistiques publiées par nos cantons semblent bien corroborer cette opinion. On a si bien lutté contre cet intéressant mammifère; les primes fédérales allouées pour sa capture ont agi si radicalement que, sous peu, il aura chez nous le même sort que le castor, hélas! disparu des rives de nos cours d'eau. Les renseignements récoltés dans toutes les parties du pays sont unanimes sur ce point. — M. Sarasin s'est donné comme tâche de lutter contre cette manie de destruction inspirée par un esprit d'utilitarisme mal entendu. Et il demande l'abolition des primes payées pour la destruction du gracieux et intelligent animal. Il a obtenu gain de cause dans un canton déjà et il vaut la peine de l'en féliciter. Ce réconfortant plaidoyer est conçu dans le meilleur esprit; il ne manquera pas de captiver et de convaincre ceux qui le liront. *H. B.*

H. Christ. **Jacques Dalechamp; un pionnier de la flore des Alpes occidentales au XVIe siècle.** — Extrait du „Bulletin de la Société botanique de Genève, 1917“, 28 p.

Ce sont nos savants suisses de la Renaissance: C. Gessner, de Zurich, B. Marti dit Aretius, de Berne et J. Fabricius, de Coire, qui, les tout premiers, au milieu du XVIe siècle, ont exploré et fait connaître la flore alpine. Quelque vingt ans après, le flamand Ch. de l'Ecluse (Clusius) a publié une flore des Alpes orientales, magistral travail d'ensemble. Le célèbre botaniste bâlois commente, dans le présent mémoire, la seule source de renseignements botaniques que nous possédions de cette époque sur les Alpes occidentales. C'est un livre imposant de 2000 pages in-folio, *Historia Generalis Plantarum* paru en 1586. Ce livre est anonyme. Mais il est établi qu'une part notable est due à *Dalechamp*, médecin et fervent adepte de la botanique. De l'étude bien captivante qu'en a faite M. le Dr H. Christ, nous retiendrons surtout la description que donna Dalechamp de l'arolle. Il écrit que: „les feuilles sont de la longueur de celles du pin sylvestre et sortent de petits nœuds au nombre de cinq, tandis que le pin sylvestre les a par deux seulement.“ Dalechamp est un des premiers qui ait fait ressortir ce caractère. Parlant des graines, il mentionne qu'elles cèdent facilement non seulement aux dents des hommes, mais aussi aux becs des oiseaux que les Allobroges appellent Piquerelles et qui ne sont autres que les casse-noix. On savait donc au milieu du XVIe siècle déjà que le casse-noix fait large consommation des amandes de l'arolle; mais il n'était sans doute venu à l'idée de personne, dans ce temps-là, de vouer cet oiseau à l'extermination comme certains forestiers voudraient le faire aujourd'hui et de payer des primes en vue de sa destruction.

Le même volume nous apprend qu'alors déjà le bois d'arolle servait aux Allemands (Rhétie et Comté de Tyrol) à la construction de maisons et était très recherché, non seulement comme très beau et plaisant par ses veines ondulées, mais aussi par son parfum agréable.

L'auteur écrit que les Sequaniens appellent le pin sylvestre du nom de pesse. N'est-ce pas une confusion avec l'épicéa? En Suisse romande, tout au moins, ce terme populaire, encore très répandu, est appliqué exclusivement au sapin rouge.

Dalechamp ne connaissait pas le charme et il déclare que *Carpinus* est un érable.

Cette étude est d'une lecture fort agréable et intéressera vivement ceux qui aiment à se représenter quel fut le travail de nos devanciers. *H. B.*

Schweizerischer Forstkalender 1918. Taschenbuch für Forstwesen, Holzgewerbe, Jagd und Fischerei. Herausgegeben von *Roman Felber*, Forstverwalter in Baden. Verlag von Huber & Cie. in Frauenfeld. Fr. 2,70.

L'éditeur du calendrier forestier suisse ne néglige aucune occasion d'apporter de nouveaux enrichissements à cette utile compilation. Et son nouveau rédacteur n'a pas manqué de tenir compte de toutes les nouveautés qui peuvent être utiles au forestier et au marchand de bois. C'est ainsi que la présente édition contient un barème très complet pour le calcul du montant de listes de journées. Forestiers et marchands seront heureux d'utiliser un autre nouveau barème établi par le candidat forestier Oechslin, permettant de calculer rapidement le prix du mètre courant de lattes mesurant de 5—16 cm de diamètre au milieu.

Et tous ceux qui n'ont pas su noter les très nombreux décrets, ordonnances, défenses etc. de nature forestière dont nous a dotés le Conseil fédéral, en vertu de ses pleins pouvoirs, en trouveront la liste complète, à page 136 et 137. Ils pourront ainsi savoir s'ils sont toujours en règle avec l'autorité! L'auteur et l'éditeur du Kalender assurant leur reconnaissance à ceux qui leur apportent un conseil ou une idée, nous nous permettons de leur suggérer une petite modification. La tabelle à page 134 indique, dans sa dernière colonne, le nombre des agents forestiers suisses en fonction, mais ces chiffres s'appliquent à l'exercice de 1916. Ne serait-il pas plus intéressant de connaître celui de l'exercice 1917. Cette petite modification serait facile à exécuter dans une édition ultérieure. Il suffirait d'utiliser les données contenues, deux pages plus loin, à la liste complète des agents forestiers suisses. Il y aurait ainsi concordance entre ces deux tableaux, ce qui sans cela n'est pas le cas.

Comme les volumes précédents, le Kalender de 1918 est fort bien imprimé, sur beau papier; il est solidement relié et facile à consulter. Et malgré la pénurie actuelle du papier, l'éditeur n'a pas été avare des feuilles de papier blanc qu'on aime à y trouver.

C'est vraiment un fort beau calendrier. *H. B.*

MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

Prix des bois en décembre 1917.

A. Bois sur pied.

(Prix par m³ de bois de service; exploitation à la charge du vendeur; mesurage sous écorce.)

Fribourg. Forêts cantonales et communales du IVe arrondissement. Lac et Broye.

Etat de Fribourg. Forêt du Galm (coût du transport fr. 6 à 8) 126 m³ épicéa, volume moyen par plante 1,4 m³, fr. 63,85. — 40 m³, 9/10 épic. 1/10 pin, volume moyen 1 m³, fr. 58,15. — 32 m³ épic., volume moyen 1,4 m³, fr. 64,35. — 51 m³ épic., volume moyen 1,9 m³, fr. 68,70. — 54 m³ épic., volume moyen 2,45 m³, fr. 69,55. — 30 m³ épic., volume moyen 1 m³, fr. 59,15. — 42 m³ épic., volume moyen 0,76 m³, fr. 57,25. — **Forêt de Belmont** (transport fr. 6) 116 m³ épic., volume moyen 1,67 m³, fr. 65,70. — **Forêt de Berley** (transport fr. 6) 54 m³ épic., volume moyen 1,23 m³, fr. 59,10. — 126 m³, épic., volume moyen 1,64 m³, fr. 59,60. — 122 m³ épic., volume moyen 0,89 m³, fr. 60,60. — **Forêt de Chanéaz** (transport fr. 7) 57 m³ épic., volume moyen 1,32 m³, fr. 66. — 104 m³, 6/10 épic. 4/10 pin, volume moyen 1,35 m³, fr. 58,15. — **Forêt de Vuissens** (transport fr. 10) 100 m³ épic., volume moyen 2 m³, fr. 65,70. — 32 m³ épic., volume moyen 0,41 m³, fr. 48,20.

Commune de Morat. Bois de Morat (transport fr. 10) 74 m³, 6/10 épic. 4/10 pin, volume moyen 1,65 m³, fr. 56,30. Vidange difficile. — 60 m³ épic. (transport fr. 7) volume 0,83 m³, fr. 52,15. — 67 m³ épic., volume moyen 1,08 m³, fr. 55. — 100 m³, 7/10 épic. 3/10 pin, volume moyen 1,33 m³, fr. 53,50; bois fortement champignonné. — 75 m³ pin sylv. (transport fr. 6) volume moyen 3,27 m³, fr. 69,30. — 80 m³ chêne, volume moyen 1,45 m³, fr. 80,50; éboutage à 24 cm.